

CONDITIONS PARTICULIÈRES

DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL POUR LES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR COMMERCIAL
pour toute question sur la validation de votre contrat

Nom : Sébastien HENRI

Mail : SHENRI@EYM-ACTION.FR

Téléphone : 06162 79 06 18

Fax :

Service Relation Client
Mail : src.gaz-electricite@total.com

0 805 801 213

Service à appel
gratuit

- Fax : 01 41 97 83 81

Veuillez trouver ci-dessous votre contrat 1 de gaz naturel et/ou votre contrat 2 d'électricité.

Référence contrat 1 : G_JIBA-2004-1248882

Référence contrat 2 : E_JIBA-2004-1248865

CLIENT (siège social)

Raison sociale* : SIBAS

Forme juridique* : SARL Code NAF* : 5610A

N° SIRET du siège social* : 42096652500032

Adresse du siège social* : 1 place Polig Monjaud

CP* : 56100 Ville* : LORIENT

☐ Mr* ☒ Mme* LE MENTEC Trène

Téléphone* : 02-97-21-61-57

Mail* : TAVARN-MORVANCORANGE.FR

Centrale : UMIH

N° adhérent : 56-2/1000211

* Mentions obligatoires

SI MANDATAIRE*

Raison sociale* :

Forme juridique* : Code NAF* :

N° SIRET du siège social* :

Adresse du siège social* :

CP* : Ville* :

☐ Mr* ☐ Mme*

Téléphone* :

Mail* :

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse email, elle seule
vous permet d'avoir accès à votre espace client en ligne

FACTURATION

Moyen de paiement : ☒ Prélèvement ☐

GAZ Facturation mensuelle

ÉLECTRICITÉ Rythme de facturation identique au rythme d'envoi de relève du GRD. Si le GRD est Enedis alors la facturation est mensuelle pour les C4/C3, bimestrielle pour les C5

CONDITION DE PAIEMENT Si facture émise avant le 10 du mois de facturation, paiement le 20, sinon paiement à 10 jours calendaires de la facture.

N° SIREN payeur : 420966525

Destinataire de la facture : ☒ Siège social ☐ Site livré ☐ Mandataire ☐ Autre

Si autre destinataire, précisez l'(les) adresse(s) postale(s) et le(s) mail(s) :

LIVRAISON GAZ NATUREL

Offre : PRIX FIXE SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

Date de début de fourniture** (JJ/MM/AAAA) : 01/04/2020

Date de fin de fourniture** (JJ/MM/AAAA) : 01/09/2024

Durée contractuelle (en mois) : 53

LIVRAISON ÉLECTRICITÉ

Offre d'électricité

Date de début de fourniture** (JJ/MM/AAAA) : 01/04/2020

Date de fin de fourniture** (JJ/MM/AAAA) : 31/12/2023

Durée contractuelle (en mois) : 45

** Si plusieurs sites, se référer aux Annexes Sites multiples

Coordonnées du site livré si différent du siège social (à compléter si un seul site livré, sinon cf Annexe)

Nom de l'établissement livré : JIBAS-TAVARN AR ROUE MORVAN N° SIRET : 42096652500024

Adresse : 17 rue Poissonniere CP : 56100 Ville : LORIENT

CONDITIONS TARIFAIRES GAZ NATUREL ☒ 1 Point de Comptage (PDC), compléter les champs ci-dessous ☐ Plusieurs PDC (cf Annexes)

Consommation Annuelle de Référence (CAR) : 47,494 MWh

Profil du Gestionnaire de Réseau et de Distribution (GRD) : PO-12

Option Tarifaire de Distribution : ☐ T1 ☒ T2 ☐ T3

Cette offre ne comporte aucun engagement de consommation

Les prix indiqués incluent les coûts de transports et de distribution :

l'ATRT - Tarif d'Accès au Réseau de Transport

l'ATRD - Tarif d'Accès au Réseau de Distribution

☐ Leurs modifications seront répercutées au client☒ Leurs modifications ne seront pas répercutées au client

Le montant de la CTA est estimé, il est donné à titre indicatif.

N°PDC ou identifiant PCE	Abonnement (€/mois)	CTA (€/ mois)	Prix des quantités consommées (€/MWh PCS)
14815774235467	40,00	2,87	37,44

Autre :

Factures papier

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL POUR LES PROFESSIONNELS

CONDITIONS TARIFAIRES ÉLECTRICITÉ

☒ 1 Point de Livraison (PDL), compléter les champs ci-dessous ☐ Plusieurs PDL (cf Annexes)

N° PDL du site livré : 14815918943205 Si : à 36 kVA - C5

FTA (Formule tarifaire d'Acheminement) : ☐ Courte Utilisation (CU) ☒ Moyenne Utilisation (MU)

Éléments constitutifs du prix pour les sites en Courte Utilisation (CU) :

Puissance souscrite (PS) :	kVA
Abonnement (€/mois)	Prix Proportionnel BASE (c€/kWh)
Fourniture	
Acheminement (à date)	
Total (à date)	

Éléments constitutifs du prix pour les sites en Moyenne Utilisation (MU) :

Puissance souscrite (PS) :	36 kVA
Abonnement (€/mois)	Prix Proportionnel HP (c€/kWh) HC (c€/kWh)
Fourniture	5,000 7,7 5,714
Acheminement (à date)	26,520 4,000 2,450
Total (à date)	31,520 11,7 8,164

Les charges liées à l'acheminement de l'électricité sont facturées selon le Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité (TURPE) en vigueur au 1^{er} jour de chaque mois de consommation, fixé par la CRE et publié au JO après validation par le Ministère en Charge de l'Economie et de l'Energie.

Dans le cas d'un changement de puissance ou de formule tarifaire d'acheminement, les prix indiqués dans l'annexe Prix de Fourniture s'appliqueront.

Dans le cas d'un changement de puissance souscrite à la souscription, se référer à l'annexe «Changement de Puissance Souscrite à la souscription».

Conformément à l'article 8.3 des Conditions Générales, le prix de chaque Site sera majoré du prix de la capacité en c€/kWh en répercussion des évolutions réglementaires et législatives suivant la Formule Tarifaire d'Acheminement :

FTA (Formule Tarifaire d'Acheminement)	C5 CU	C5 MU
Prix capacité (c€/kWh)	0,514	0,486

Le prix de la capacité est susceptible d'évoluer au moins une fois par an sur la durée du contrat.

Option Électricité verte : ☐ Oui ☒ Non



Si la case précédente est cochée «oui», TOTAL DIRECT ENERGIE s'engage, à hauteur de 100% de l'électricité fournie au Client, à acheter une électricité produite à partir de sources renouvelables sous forme de Garanties d'Origine.

Cette opération est garantie par l'organisme Powernext, organisme indépendant chargé, en application de l'article L. 314 14 du Code de l'Energie, de la délivrance, du transfert et de l'annulation des Garanties d'Origine et de la tenue du registre national des Garanties d'Origine.

Autre : Factures papier - Le non paiement de votre compte nécessite une intervention d'ENEDIS qui est préavis signé, en vigueur ou catalogue des prestations ENEDIS des entreprises et sous réserve d'acceptation par ENEDIS

> Des taxes s'ajoutent à ces éléments de prix, en application de la législation et/ou de la réglementation en vigueur. Date de fin de validité des offres d'électricité et/ou de gaz naturel : à h

ACCORD

En cas d'acceptation, le Client s'engage à envoyer une copie des présentes Conditions Particulières et du Mandat de prélèvement SEPA paraphés et signés par e-mail ou par fax à son INTERLOCUTEUR COMMERCIAL (dont les coordonnées figurent au recto du document, dans l'encadré en haut à droite). En cas d'exonération (TVA, TICGN, TCFE), renvoyer l'attestation le justifiant au Service Relation Client à l'adresse ou fax précisés au recto du document. Le Client déclare avoir eu connaissance de l'ensemble des informations précontractuelles conformément à la loi relative à la consommation du 17 mars 2014 n°2014-344 et s'engage à vérifier la date de fin du contrat qui le lie à son fournisseur actuel et les frais qui pourraient être facturés par celui-ci en cas de rupture anticipée de son contrat en cours. Par la signature des présentes, le Client (et, le cas échéant, le mandataire) déclare avoir pris connaissance et approuvé l'ensemble des éléments listés ci-dessous et les accepte :

Contrat 1 de Gaz Naturel :

- ☐ Annexes des Conditions Particulières
- ☒ Conditions Générales de Fourniture de Gaz Naturel et ses annexes (notamment les Conditions Standards de Livraison du Gestionnaire de Réseau de Distribution et l'annexe exercice du droit de rétractation)*
- ☒ Conditions d'utilisation Mon Espace*
- ☒ Mandat de prélèvement à compléter

*Disponibles ici : <http://www.gaz-electricite.total.fr/conditions-generales-de-ventes>

Les présentes Conditions Particulières entrent en vigueur à compter de leur date de signature et prennent fin à la date de fin de livraison de l'électricité et du gaz.

Les représentants du Client et de TOTAL DIRECT ENERGIE certifient être dûment habilités à signer les présentes Conditions Particulières. Le signataire du contrat atteste que le Client, le(s) Site(s) livré(s) et le Mandataire agissent à des fins professionnelles ou non-professionnelles, au sens de l'article liminaire du code de la consommation.

Contrat 2 d'Electricité :

- ☐ Annexes des Conditions Particulières
- ☒ Conditions Générales de Fourniture d'Electricité et ses annexes (notamment les Synthèses des dispositions générales relatives à l'accès et l'utilisation du RPD Basse Tension et/ou Haute Tension pour les Clients en Contrat Unique et l'annexe exercice du droit de rétractation)*
- ☒ Conditions d'utilisation Mon Espace*
- ☒ Mandat de prélèvement à compléter

TOTAL DIRECT ENERGIE

A : SAINT HERBLAIN Le : 13/03/2020

Nom du représentant : ELOUAFI Ghizlan

Titre du représentant :

Signature :

Total Direct Energie
2 bis rue Louis Armand
CS 51516 - 75726 Paris Cedex 15
Tél : 01 73 03 77 01

Société Anonyme au capital de 3.118.404.50 €
442 395 448 RCS Paris - Siret : 442 395 448 00037

Date et signature obligatoires

Réservé à l'administration TOTAL DIRECT ENERGIE, Veuillez ne rien inscrire.

LE CLIENT, et le cas échéant, LE MANDATAIRE

A : Louvet Le : 12/03/2020

Nom du représentant : LE PENTEC I

Titre du représentant : Co gérant TIBAL

Signature :

[Signature]

Date et signature obligatoires

Annexe : PRIX DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ

- Prix de fourniture
pour les sites BT
en Courte Utilisation
≤ à 36kVA

Puissance (en kVA)	Abonnement (€/mois)	Prix Proportionnel BASE (c€/kWh)
3	5,000 /	7,015 /
6		
9		
12		
15		
18		
24		
30		
36		

- Prix de fourniture
pour les sites BT
en Moyenne Utilisation
≤ à 36kVA :

Puissance (en kVA)	Abonnement (€/mois)	Prix Proportionnel	
		Heures Pleines (c€/kWh)	Heures Creuses (c€/kWh)
6	5,000 /	7,7 /	5,714 /
9			
12			
15			
18			
24			
30			
36			

Paraphe :

ILN

